



Économie de la guerre et éducation de la jeunesse en crise à l'Est de la République Démocratique du Congo

Gerlas Paluku Kisonia¹, Charline Kavira Muvunga², Ghislaine Anwarite Kasi³
et Lajoie Nathalie Menomavuya⁴

Résumé

L'économie de la guerre joue un rôle au sein de l'éducation des jeunes en crise à l'est de la République Démocratique du Congo. En empruntant la démarche fonctionnelle, l'économie de la guerre reste à la base de l'éducation en crise dans cette zone du pays. A ce sujet, l'on découvre que les groupes rebelles se livrent bien plus aux exactions éducatives en visant tous les enjeux stratégiques pouvant contribuer à leur financement.

Mots-clés : Economie de la guerre, Education en crise, Jeunesse

Abstract

The war economy in education has a function in crisis in the east of the Democratic Republic of Congo. Using the functional approach, the economy of war remains at the base of education in crisis in this zone. To this end, we discover that rebel groups do well with educational abuses by targeting all strategic stakes that can contribute to their funding.

Keywords: Economics of war, Education in crisis, Youthfulness.

Introduction

En 2007, l'éducation a été reconnue par les Nations Unies comme un domaine à part entière de l'aide d'urgence dans le cadre de la réforme plus globale du secteur humanitaire (Chelipi-Demi Hamer, 2010 : 3-22). L'on se rendrait compte que sur la planète Terre, des foyers de guerres surgissent

¹ Gerlas Paluku Kisonia est Chef de Travaux en Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives à l'Université Catholique du Graben de Butembo, Nord-Kivu, RDC, gerlaspaluku@gmail.com; n° tél : +243999419554 (auteur correspondant)

² Charline Kavira Muvunga est Chef de Travaux en Faculté des Sciences Economiques et de Gestion à l'Université Catholique du Graben de Butembo, Nord-Kivu, RDC.

³ Ghislaine Anwarite Kasi est Chef de Travaux en Faculté des Sciences Economiques et de Gestion à l'Université Catholique du Graben de Butembo, Nord-Kivu, RDC.

⁴ Lajoie Nathalie Menomavuya est Chef de Travaux en Faculté des Sciences Economiques et de Gestion à l'Université Catholique du Graben de Butembo, Nord-Kivu, RDC.

continûment dans plus d'un pays. Ils entraînent des carnages humanitaires sur plusieurs plans à l'instar de l'éducation.

En effet, si l'on regarde à l'échelle mondiale, l'on remarque qu'un enfant sur six en âge d'être scolarisé demeure affecté par des crises de longues durées telles que les guerres, les catastrophes et les urgences de santé publique. L'on estime visiblement à 121 millions d'enfants déscolarisés. Parmi eux, 1 sur 3 vit dans un environnement troublé par de telles crises. C'est ici qu'il vaut mieux d'illustrer un cas, celui du nord de l'Ouganda. Dans cette contrée du pays, deux décennies de guerre civile ont vu 60 000 enfants être enlevés. Beaucoup d'entre eux sont devenus des enfants soldats. La moitié des écoliers du primaire ont interrompu leur scolarité. A cet effet, 90 % d'écoles ont été détruites (UNESCO, 2017 : 1).

Cette précarité nous pousse à développer maintes inquiétudes au sujet des rapports socio-économiques intergénérationnels. Ceci demeure vrai dans l'unique sens que l'éducation reste « l'un des instruments utiles de la spécialisation dans les domaines de haute valeur ajoutée pour faciliter le rattrapage économique d'une nation » (Rabbii Hadji, 2011 : 4). En d'autres termes, détruire le devenir éducatif, c'est détruire tout le capital humain, car l'économie d'une nation en dépend.

Sans doute, en République Démocratique du Congo, l'un des aspects les plus préoccupants du conflit demeure l'utilisation systématique par les troupes régulières et d'autres groupes armés d'enfants âgés de moins de dix-huit ans comme combattants, porteurs, domestiques ou esclaves sexuels. L'on estime qu'au moins 30 000 enfants ont été enrôlés par les groupes armés dans les zones en conflits de l'est de la RDC ou 40 % de certaines unités. Ainsi, 40 % seraient-ils constitués, semble-t-il, de filles (Amnity International, 2006 : 4). Focalisant cette analyse à l'est de la RDC pulvérisé par l'économie de la guerre et étant donné que « le pays figure sur la liste de la Banque mondiale de cinq Etats du monde où le plus grand nombre d'enfants ne sont pas solarisés » (Watchlist on Children and Armed Conflicts, 2003 : 21), l'on peut se poser la question suivante : Quel est l'impact de l'économie de la guerre sur l'éducation à l'est de la RDC ?

Pour répondre à cette question, il vaudrait mieux de bien reconnaître que plus il y a résurgence des conflits armés, plus il existe une extinction du système éducatif dans cette zone. Autrement dit, les conflits armés causent un obstacle à l'éducation pour tous dans cette région de la République Démocratique du Congo. Ces conflits causent une extinction du capital humain intergénérationnel

à l'est de la RDC. Pour ce faire, nous recourons à la démarche fonctionnaliste tout en analysant le rôle déterminant des conflits armés dans la destruction du système éducatif à l'est de la République Démocratique du Congo. Comme outil de récolte des données, nous faisons allusion à l'analyse documentaire en consultant les rapports de terrain.

En fin de compte, pour une bonne clarté d'analyse, cette argumentation se subdivise en deux points principaux. Le premier porte sur l'état actuel des connaissances sur l'économie de la guerre à l'est de la République Démocratique du Congo. Le second se focalise sur la description empirique de quelques cas attestant ce rapport entre ces deux réalités dans cette partie du pays.

I. L'état des lieux de l'économie de la guerre à l'est de la RD Congo

Pour décortiquer cet état actuel des connaissances sur l'économie de la guerre à l'est de la République Démocratique du Congo, nous pointons au bout doigt les enjeux stratégiquement vitaux. Il s'agit des conflits armés autour, entre autres, des minerais, ainsi que des ressources naturelles floristiques et fauniques.

I.1. Les conflits armés et les minerais

A l'est de la République Démocratique du Congo, de nombreux groupes armés devenus administrateurs du territoire prétendent assurer le maintien de l'ordre et la protection des populations en échange d'un système de taxation illégale des minerais imposés dans la force et la menace. En fait, traitant la question de cette zone frontalière à l'est du Congo-Kinshasa, nous remarquons une fragilité étatique de l'Etat congolais. Cette situation se traduit clairement par une quasi-absence de l'autorité étatique. Bref, dans cette région, il existe une ineffectivité de l'Etat congolais. Celui-ci semblerait devenir mou en matière de sécurité. Or, il a cette obligation de répondre au besoin de demande de paix ou de sécurité des personnes et de leurs biens.

Mais, l'on assiste à une situation contraire de celle qui existerait. Voilà pourquoi il existe « plusieurs groupes armés dans la zone du Nord et Sud-Kivu » (Groupe d'étude sur me Congo, 2015). Et pourtant, si le pouvoir public est bel et bien établi sur le territoire, il y est absent dans la praxis. Luc Sindjoun (2002 : 173) consolide notre analyse en ajoutant : « *La richesse du sous-sol pourrait aussi bien devenir à l'origine de la désintégration d'un Etat. C'est le cas de la RDC. Elle est facteur de la déstabilisation d'un pays. La République Démocratique du Congo est un pays dont la crise de désintégration est en partie due à ses richesses minières* ». Ainsi, Béatrice Giblin (2011 : 213-2014) pense

simplement que « *la faiblesse des Etats est un facteur déterminant dans le déclenchement des conflits.* » Elles sont à la base de l'insécurité permanente dans nombreuses régions du monde.

Dans plus d'un foyer de guerre, l'abondance des ressources naturelles attiserait les conflits armés. C'est le cas illustratif de la zone frontalière du Congo-Zaïre. Il est à remarquer que les groupes armés tirent profit de ce climat d'instabilité. Ils ont intérêt à ce que le conflit perdure. L'on constate plus d'un groupe armé cantonnés dans les sites des minerais. Ils ont trouvé une chasse gardée à leur faveur. Par exemple, le trafic d'or est contrôlé par les éléments FDLR et aussi par certains éléments des FARDC dont le nombre d'anciens membres reviennent principalement de la milice tutsi, CNDP. Dans certains cas, les groupes armés exploitent eux-mêmes des mines d'or. D'autres recourent au travail forcé ou extorquent de l'or en échange de service de sécurité ou encore de protection. Certains éléments des FARDC intensifient actuellement leurs activités dans le district de l'Ituri, la principale zone aurifère (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, 211 : 17-25 et 97-98).

En outre, d'importants négociants en or ont versé de gros pots-de-vin voire cédé des sites miniers à des officiers de haut rang, en guise d'« assurance » contre les tracasseries que peuvent leur faire subir certaines administrations (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, 211 : 17-25 et 97-98). C'est à ce point que Guillaume de Brier et Fiona Southward (2015 : 86-112) soulignent qu'il existe « *la chaîne d'approvisionnement des minerais et ses liens avec le conflit dans l'est de la RDC* ». Les minerais sont devenus un facteur géopolitique.

C'est à ce niveau que l'on parle des minerais cruciaux. C'est le cas du diamant ou encore du coltan de « sang ou de conflit » (Geert Delrue, 2014 : 375). Avec ces minerais de sang, les groupes armés restent préoccupés par l'exploitation illégale persistante des ressources naturelles dans la région des Grands Lacs (Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, 2010 : 2). C'est à cet effet que l'on a observé en 2001 le Secrétaire général des Nations Unies interdire des exportations des minerais et du bois en provenance du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda à cause de l'exploitation des minerais de conflit par les mouvements rebelles, à savoir le Rassemblement du Congo pour la Démocratie et le Front de Libération du Congo (Trottier, 2012 : 6).

Par ces rebellions, les dirigeants à l'instar de ceux rwandais avaient un plan de grande envergure qui visait les richesses minières dans la zone de l'est du Congo-Zaïre (Lacoste, 2012 : 230). Ces autorités rwandaises ont souhaité que

la région soit dans leur zone d'influence (Lugan, 2013 : 208-2015). C'est que « la rente des matières premières constituent une source de violence » (Dallenne et Buchy, 2013 : 280). Ce cas rime avec la région de l'est de la République Démocratique du Congo. Ceci permet de déduire que « dans les conflits toujours multidimensionnels, la vraie question des ressources naturelles n'est jamais lointaine » (Poutrier et al., 2014 : 113). Celles-ci constituent un cerveau moteur dans la géopolitique des conflits armés dans plus d'une région au monde. Hormis les minerais, la faune et la flore sont aussi des enjeux géopolitiques dans cette zone.

1.2. Les conflits armés et les ressources naturelles floristiques et fauniques

La faune et la flore sont aussi facteurs géopolitiques dans le financement des groupes armés. Cet aspect se vérifie à coup sûr dans la zone est du Congo-Kinshasa.

1.2.1. La flore

Dans le cadre de la flore, l'abattage de bois d'œuvre demeure effectué principalement de manière artisanale par les groupes armés eux-mêmes ou sous leur protection. Aujourd'hui, la majeure partie de bois d'œuvre de contrebande provenant de la République Démocratique du Congo est apparemment utilisée en Ouganda et au Kenya. Il s'agit principalement des espèces comme l'acajou et le teck. C'est qu'à part les contrebandiers qui résident dans les grandes villes comme Beni, Bunia et Goma, les membres de haut rang des groupes rebelles et de l'armée congolaise ont été impliqués au sein de ce commerce illicite des ressources naturelles floristiques. L'on présume également que les groupes armés présents à l'est de la République Démocratique du Congo perçoivent une partie de taxes illégales prélevées sur le bois d'œuvre (UNODC, 2011 : 17-25 et 97-98). De ce fait, l'on en déduit que « le Kivu, déversoir de la région des Grands Lacs, sert de reflet des combats passés. Il est devenu une région de tous les pillages des ressources naturelles » (Nazet, 2014 : 192) par les pays voisins entre autres le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. A part la flore, décrivons aussi le rôle la faune dans l'économie de la guerre à l'est de la République Démocratique du Congo.

I.2.2. La faune

En ce qui concerne les ressources fauniques, le braconnage est principalement le fait des membres des FARDC. Plus d'un cas de braconnage constatés récemment dans le Parc National des Virunga ont été tous attribués à des membres de l'armée. D'autres groupes armés comme les Mai-Mai dans ce parc et les FARDC près du lac Albert, ont également été impliqués dans ce trafic faunique à l'échelle régionale. Selon l'analyse émise par le Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité et Bonn International Center for Conversion (BICC, 2010 : 6), c'est au Maniema et au Tanganyika que le braconnage prime.

La raison qui engage les groupes armés s'investir dans la criminalité transfrontalière est que ce secteur en pleine croissance regorge plus d'un revenu annuel. Par exemple, pour le trafic d'espèces sauvages, le revenu annuel environne au monde 23 milliards de dollars américains. Le trafic et l'exploitation illégale des forêts comptent 100 milliards de dollars américains. La pêche illégale au monde fait au moins 30 milliards de dollars américains (Nellmann, 2014 : 13). Et donc, en République Démocratique du Congo particulièrement, il y a une « prédation de la faune et de la flore s'orientant au trafic illicite de plusieurs espèces protégées » (Shuku Onemba, 2004 : 6-7), mais menacées à la suite des conflits armés sévissant dans la région est congolaise. Il existe bien d'un autre enjeu lié à cette géopolitique.

I.3. Autres enjeux liés à l'économie de la guerre à l'Est de la RD Congo

Parmi ces enjeux, l'on peut citer le trafic d'armes et de drogue pour financer ces rebelles.

I.3.1. Le trafic d'armes

Les enjeux de la conflictualité armée entraînent tant d'autres. Il s'agit des armes à feu depuis le reste du monde vers la région d'Afrique centrale. C'est que les groupes présents dans la région n'ont apparemment pas besoin de faire appel à des trafiquants internationaux pour se procurer des armes à feu. Au fil des ans, d'importantes quantités d'armes ont été introduites par vagues successives dans cette région où l'on trouve encore aujourd'hui de nombreux stocks d'armement accumulés au cours des conflits passés. Par exemple, les rebelles et les criminels peuvent généralement se procurer des armes et des munitions auprès des personnes qui sont censées les combattre, à savoir l'armée

et la police. Dans certains cas, les armes sont fournies par des Etats voisins ou bien des mouvements politiques qui soutiennent les groupes de mêmes ethnies présents de l'autre côté de la frontière ou utilisent des fractions rebelles pour ébranler des régimes qui ne leur conviennent aucunement (UNODC, 2011 : 17-25 et 97-98). Ceci veut dire que les groupes armés et les réseaux criminels collaborent dans cet affairisme louche (Hugon, dans Vettovaga, 2013 : 213-225).

En effet, il est commode de se convaincre que, depuis peu, le trafic transnational d'armes à feu a donc pris une dimension intrarégionale. Les armes servent de monnaie d'échange contre d'autres produits de base. Sans doute, on sait bien, par exemple, que des hommes d'affaires ougandais ont trafiqué et échangé des armes contre du bois d'œuvres et du café provenant de la République Démocratique du Congo. De même, la milice hutu (FDLR) a acheté des armes introduites en contrebande par le lac Tanganyika contre l'or extrait des mines qu'elle contrôle à sa pleine faveur. Aussi, des membres de l'Armée Populaire de Libération du Soudan ont fourni des armes à leurs alliés en RDC en échange des marchandises telles que des motos (UNODC, 2011 : 17-25 et 97-98).

C'est que la prolifération et la circulation des armes incontrôlées des armes à l'est de la République Démocratique du Congo s'explique par plusieurs facteurs. L'on souligne, entre autres la multiplicité d'acteurs impliqués, la complexité et instabilité de la réalité locale et le manque de contrôle de la frontière orientale congolaise (Commission Justice et Paix Belgique Francophone, 2011 : 5). Aux experts des Nations Unies d'ajouter que les parties au conflit ont trois moyens pour obtenir le matériel nécessaire : l'achat direct contre le paiement d'armes et de matériel ; le troc comme l'obtention d'armes contre concessions d'exploitation minière (Conseil de Sécurité des Nations Unies, 2001 : 2-5).

En peu de mots, Andréanne Goyette, à son tour, se convainc que le commercialisme militaire et le système informel de commerce au travers des comptoirs représentent deux modes des transactions existant à l'est de la République Démocratique du Congo par la présence des FARDC et d'autres groupes armés présents sur le même territoire (Goyette, 2012 : 60). C'est la réelle économie de la guerre.

Déjà, l'enquête de terrain opérée par le GRIP et BICC et PNUD/RDC affirme que plus de 300 000 armes à feu sont détenues par les civils à l'est du Congo-Kinshasa sans compter toutes les armes détenues par les groupes armés

congolais et étrangers, les FARDC et les soldats de la MONUSCO. L'on comprend dès lors pourquoi l'insécurité règne depuis des années dans cette région. Cette même enquête révèle une pratique bien connue dans le mode de financement : après l'argent, les minerais sont le deuxième mode de paiement des armes dans la région (Commission Justice et Paix Belgique Francophone, 2011 : 1). Ainsi, cette criminalité s'effectue et par les groupes armés, par les éléments FARDC et par la population civile *via* ce troc illégal des armes contre minerais ou autres ressources naturelles comme le bois ou la faune. Ce trafic se corrèle avec celui de la drogue.

1.3.2. Le trafic illicite de la drogue

Hormis les armes à feu, la relation entre ressources naturelles et conflits armés engendre un autre rapport entre le conflit et la criminalité. Il s'agit des flux de drogue. De ce fait, l'on affirme qu'une partie du cannabis censé provenir de l'Ouganda est produit en République Démocratique du Congo et transite par ce dernier pays. Les autorités rwandaises et burundaises confirment toujours que la République Démocratique du Congo demeure une de principales sources de cannabis. En Afrique centrale, le commerce transnational du cannabis sert en partie au financement des groupes armés. Les FDLR sont impliquées dans la production de cannabis dont elles organisent la culture dans les régions du pays qu'elles contrôlent depuis longtemps (UNODC, 2011 : 17-25 et 97-98).

Le transport et la vente en gros sont cependant souvent le fait d'éléments criminels intégrés aux forces armées. Ces deux groupes qui sont pourtant censés se faire la guerre, coopèrent souvent pour tirer profit du commerce de la drogue. A part le cannabis en République Démocratique du Congo, il existe aussi la contrebande de cigarette. Cette cigarette est échangée contre les minerais. Elle subventionne les groupes armés. Certains officiers de l'armée sont impliqués au sein de cet échange illicite. Supermatch, une marque de cigarette étroitement associée à ce trafic, détient une part importante (Human Rights Watch : 26-28). Cet aspect reste vrai pour l'unique fait que le trafic de la drogue est l'une des sources majeures de financement pour les mouvements terroristes, les rebellions ou mieux encore les guérillas (Beaud, : 285). Ayant décortiqué l'état actuel de l'économie de la guerre à l'est de la République Démocratique du Congo, il est commode de décrire le rapport entre les conflits armés et l'éducation en crise.

II. Les conflits armés et l'éducation en crise à l'est de la RD Congo

La variable explicative de ce dit rapport se renferme dans les conflits armés. Il est convenable de dire que plus ils se livrent à l'économie de la guerre, plus les groupes rebelles constituent un réel blocage à l'éducation pour tous en perpétrant des exactions inhumaines.

II.1. Les conflits armés et l'éducation en crise : Aperçu global

Dans le monde entier, les écoles et les universités ont été bombardées, détruites ou brûlées. Les enfants, les étudiants, des enseignants et des universitaires ont trouvé la mort ; d'autres ont été mutilés, enlevés ou détenus de manière arbitraire. Des établissements d'enseignement ont été utilisés comme bases, casernes ou centres de détention par les parties au conflit armé. Ces agissements exposent les étudiants et le personnel enseignant à des dangers. Ils empêchent un grand nombre d'enfants et d'étudiants d'exercer leur droit à l'éducation. Ils privent aussi des communautés entières des bases nécessaires pour construire à bien leur avenir (Human Rights Watch, 2015 : 58). De ce fait, la dimension sociale de développement peut être mise en péril au sein de la société.

La guerre reste un facteur occasionnant ainsi le développement en marche arrière. Un épisode même de conflit armé peut interrompre le progrès ou effacer des gains obtenus au fil des générations en compromettant plus la croissance économique. Il est rare que l'éducation soit mentionnée pour évaluer les dommages infligés par la guerre. L'attention internationale est surtout invariablement centrée sur les images humanitaires les plus immédiates des souffrances et non sur les coûts cachés et les séquelles durables de la violence. Pourtant, ces séquelles sont évidentes dans l'éducation. A cet effet, dans bon nombre de pays les plus pauvres du monde, un conflit armé détruit non seulement les infrastructures scolaires, mais aussi les espoirs et les ambitions d'une génération entière d'enfants (Human Rights Watch, 2015 : 26-28). Pour ce, l'on remarque la présence des enfants soldats, victimes, déplacés, réfugiés, etc. (Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, 2002 : 8).

Il faut se dire que les conflits armés contribuent au sous-développement des nations, surtout pour celles dont les systèmes structurellement institutionnels sont devenus des maillons faibles et des périphéries pour celles puissantes. Cet aspect contraint à dire que « l'impact des conflits armés sur l'éducation a été

largement négligé. C'est là la crise cachée qui renforce la pauvreté, affaiblit la croissance économique. Elle freine le progrès des pays » (UNESCO, 2011: 16). Et pourtant, l'éducation demeure la clé de la prospérité de toute nation au monde.

II.2. La problématique de l'éducation en crise à l'Est de la RD Congo

En 2015, le Nord-Kivu compte une population de 5 687 820 personnes dont 2 287 319 personnes touchées par les violences et les conflits armés entre l'armée congolaise (FARDC) et différents groupes. L'instabilité évolue de façon très rapide. Elle cause une détérioration de la qualité du système éducatif et son accès-destruction des écoles, la persistance des groupes armés dans les zones rurales limite l'accès aux écoles et autres services sociaux de base. En outre, à cette précarité éducative s'ajoute le recrutement forcé des populations et en particulier des enfants dans les forces et les groupes armés. Cela cause des perturbations sociales. Il est une entrave à l'éducation des enfants et des jeunes. A ce niveau, le faible pouvoir d'achat de la population ne l'autorise pas à acheter les fournitures scolaires ou autres produits essentiels. Ce qui affecte sa capacité de répondre aux besoins de base des enfants (Global Education Cluster et al., : 7). De ceci, l'on se rend compte que les enfants paient un lourd tribut à travers cette précarité.

Pour renchérir sur cette idée du Global Education Cluster et compagnie, on reconnaît que de nombreux groupes armés ont attaqué des écoles. Ils ont pillé des établissements scolaires, enlevé et recruté des enfants dans les cours de récréation ou sur le chemin de l'école. En effet, entre 2012 et 2014, le M23, les Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR), les Nyatura, les Mai-Mai Sheka, l'Alliance des Forces Démocratique (ADF), l'Alliance du Peuple pour un Congo Libre et Souverain (APCLS), les Mai-Mai Yakutumba, les Mai-Mai La Fontaine, la Force de Résistance Patriotique en Ituri (FRPI) et l'Union des Patriotes Congolais pour la Paix (UPCP) se sont livrés à de tels abus dans l'est de la RDC (Human Rights Watch, 2015 : 19). Chemin faisant, l'utilisation des enfants s'avère la règle plutôt que l'exception (Hyghebaerth, 2009 : 59-72). La présence militaire symbolise *ipso facto* la mise en danger de la dimension éducationnelle dans cette zone de la R D Congo.

II.2.1. L'enlèvement d'enfants à l'école par les Mai-Mai Sheka

Le 27 septembre 2013, les Mai-Mai sheka ont attaqué une école primaire de Butemure, un village dans l'ouest du Territoire de Masisi. Ils ont enlevé environ

20 élèves, faisant usage de bâtons ainsi que des baïonnettes pour battre les enfants qui tentaient de s'échapper, en blessant gravement au moins six d'entre eux. Les combattants Sheka se sont livrés également au pillage de l'école, d'un autre établissement scolaire primaire situé à Lwibo et d'un centre de santé à Butemure (Human Rights Watch, 2015 : 19). A travers ces actes ignobles, l'on semble mettre aux abois l'avenir éducationnel.

En effet, six jours durant, les combattants ont traversé à pied les forêts de Lwibo à Pinga avec les enfants et d'autres prisonniers. Tandis que certains ont pu s'échapper lors du voyage, au moins un enfant enlevé a été tué par les combattants Sheka avant que le groupe n'arrive à Pinga. Cet enfant ne marchait pas assez vite. Ils lui ont ouvert le crâne à coup de machette, puis ils ont jeté son corps dans la rivière. Lorsque les enfants étaient trop fatigués de marcher, ils étaient passibles de la potence, soit l'on pouvait leur administrer des coups de bâtons ou de crosses de fusils pour les forcer à marcher plus vite. Seuls 12 enfants et deux adultes enlevés sont parvenus à Pinga. Ils y sont restés prisonniers pendant deux semaines avant d'être relâchés à la suite de l'intervention de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation au Congo (MONUSCO) et d'autres organisations intergouvernementales (Human Rights Watch, 2015 : 22-24). Ce faisant, l'impact véritable des conflits armés sur les enfants et les populations civiles est encore plus terrible aujourd'hui (Unicef, 2009 : 8). A ce niveau, l'on sent que les droits des enfants sont touchés par les conflits armés.

II.2.2. Le recrutement d'enfants dans les écoles par le Mouvement M23

Lorsque Bosco Ntaganda et ses fidèles ont fait défection de l'armée congolaise en mars 2012, avant l'éclosion de la rébellion du M23, ils ont déclaré aux civils dans le Territoire de Masisi que les forces armées avaient besoin de jeunes hommes et d'enfants. Les jours d'après, les soldats de Ntaganda ont pris des enfants de force, les enlevant de leurs écoles ou chez eux, dans les champs ou au bord de la route, tandis que ceux-ci tentaient de fuir à pied ou à motos-taxis. Un certain nombre de ceux qui avaient été recrutés par la force ont reçu une formation militaire rudimentaire, mais la majorité était immédiatement obligée de porter les armes et les munitions aux postes de première ligne. Beaucoup d'entre eux ont dû même porter une tenue militaire (Human Rights Watch, 2015 : 22-24). Dans cette optique, ces enfants devinrent des enfants soldats pour « être utilisés comme des combattants, mais également comme des espions, soigneurs, porteurs, cuisiniers, messagers ou encore comme

« esclaves » sexuels, particulièrement des filles » (Unicef, 2012 :1). Tout ceci contribua à la destruction de l'éducation dans la région de l'est de la RDC.

Près de Kingi, dans le Territoire de Masisi, le 19 avril 2012, les forces de Ntaganda ont enlevé au moins 32 élèves de sexe masculin, dans l'école secondaire Mapendano. Human Rights Watch (2015 : 22-24) a démontré que les soldats de Ntaganda ont recruté de force au moins 149 garçons et jeunes hommes entre le 19 avril et le 16 mai 2012. Des élèves ont été aussi enlevés par le M23 après le lancement officiel de la rébellion. En juillet et en août 2012, au moins 137 jeunes hommes et garçons ont été recrutés de force dans le Territoire de Rutshuru, notamment 20 enfants âgés de moins de 18 ans parmi lesquels sept avaient moins de 15 ans. Ainsi, l'image que donnent ces enfants soldats reste celle des garçons en armes. Les filles sont aussi associées aux forces ou aux groupes armés (ARC, 2000 : 7). Cette image vient embellir la fresque d'un vaste taux d'analphabétisme dû à ce métier illicite.

1.2.3. Le recrutement d'enfants dans les écoles par d'autres groupes armés

D'autres groupes armés dans l'est de la RDC ont recruté des enfants dans les écoles ou sur le chemin de l'école. Nombreux d'entre eux avaient ensuite été envoyés sur le champ de bataille avec peu ou pas de formation. D'autres ont servi de porteurs ou bien de cuisiniers et de nombreuses jeunes filles sont devenues des esclaves sexuelles. L'on recense 136 garçons et une fille, âgés de 9 à 17 ans principalement au Nord-Kivu entre le 01 janvier 2012 et le 31 août 2013. Parmi les recrues, 31 enfants avaient 15 ans, 23 enfants, 14 ans et 26 autres, 13 ans majoritairement enlevés par les FDLR dans leurs villages (Human Rights Watch, 2015 : 26-28). Dans le cadre de l'esclavage sexuel, il sied de réaffirmer que cet acte ignoble est pris en compte comme une arme de guerre ou encore comme une méthode de guerre parce qu'il est bien planifié par les autorités politico-militaires rebelles (Josse, 2015 : 275). Cette pratique inhumaine est une antivalence contre la dignité humaine.

Après avoir été obligés de transporter des biens pillés vers le camp FDLR, les enfants recevaient l'ordre de rester avec les forces rebelles. D'autres victimes furent kidnappées sur le chemin du marché ou encore dans les champs. Par exemple, à Mpati (Masisi), les enseignants et les élèves ont été recrutés pour combattre. En juillet 2013, à l'Institut Bumbasha (Rutshuru), 10 garçons et 3 filles ainsi que deux autres filles d'un autre village ont subi des brimades (Human Rights Watch, 2015 : 26-28). Lorsque l'on contraint les enseignants et

les élèves à combattre, l'on veut enterrer la dimension socio-éducative de tout un peuple. Ce qui est inacceptable pour la promotion du capital humain de cette zone de la République Démocratique du Congo.

Des éléments Nyatura recrutèrent 185 garçons et 5 filles entre le 01 janvier 2012 et le 31 août 2013. Aussi, est-il le cas de 34 enfants de moins de 15 ans sur le chemin du marché, ou de l'école, à l'école, dans les champs. Il faut évoquer à cet effet des viols et des autres exactions. Après avoir été violées, les filles quittent souvent l'école à raison de la stagnation associée à l'événement de ses conséquences médicales ou par crainte d'être nouvelles victimes d'un viol. Certaines élèves arrivent à l'école en retard parce qu'elles se font arrêter en chemin. A Pinga (Masisi), les éléments Sheka ont pu violer 25 filles de 13 à 17 ans. Seize sont tombées enceintes dont une de treize ans. Nombre d'entre elles ont abandonné les études à cause de la grossesse (Human Rights Watch, 2015 : 26-28). L'on comprend que les conflits armés ont été à la base de l'entrave à l'accès à l'éducation de plus d'un enfant dans cette région de la République Démocratique du Congo.

II.2.4. Autres exactions contre des écoles, des enseignants et des étudiants

Beaucoup d'autres actes ignobles ont été visibles dans cette zone de l'est de la RDC. C'est le cas de contraindre les écoliers de pouvoir aider les miliciens de transporter les boîtes de minutions. C'est le cas aussi de tuer les autorités scolaires. Par exemple, le 26 octobre 2013, les rebelles dans cette région ont tué un directeur hutu d'une école primaire près du Village Kavere. Ils ont même saccagé les infrastructures scolaires, entre autres les meubles, les livres, les documents scolaires. (Human Rights Watch, 2015 : 26-28). Voilà un crime contre le rapport intra et intergénérationnel pour la dimension sociale du développement durable de tout un peuple. Ceci demeure réel par le seul fait que le capital humain joue un rôle majeur dans la formation de la main d'œuvre, des compétences nécessaires pour l'attractivité et la réussite économique d'un pays (Rabii Haji, 2011 : 2). C'est cela même la clé de voûte du *soft power* d'une nation entière.

De surcroît, il y a lieu d'évoquer l'occupation de classes. D'une façon illustrative, les soldats fidèles à Bosco Ntaganda ont pris d'assaut une école à Kamurotsa le 21 avril 2012 occupant toutes les classes, la cour de récréation et les terrains de l'école. Ils faisaient griller des patates douces dans une salle de classe et faire brûler les meubles en guise de bois de chauffage. Ils pillaient les toits de tôles des écoles pour les revendre (Human Rights Watch, 2015 : 26-28).

Les écoles ont été même utilisées largement à des fins militaires. Les soldats gouvernementaux et les membres des groupes armés ont utilisé les écoles en guise de logement et de positions militaires. Ils les ont pillées pour se faire du bois de chauffage. Voilà encore un crime contre le droit international humanitaire. Ces soldats inciviques paraissent oublier que « tout d'abord, l'influence de l'éducation ne se limite nullement aux activités des gens instruits » (Jolly, 1971 : 4), alors que c'est elle qui permet le développement socio-économique d'une nation.

Lorsque les soldats imposent leur présence dans les écoles, cela expose élèves et enseignants à des risques tout en compromettant ainsi les capacités des élèves à apprendre. Cet aspect endommage aussi les bâtiments et l'équipement scolaire et aussi le matériel d'apprentissage (Human Rights Watch, 2015 : 26-28). Cette situation cause un préjudice au développement du facteur humain. Et pourtant, les connaissances acquises par un individu constituent pour lui un capital consécutif à l'éducation (Abdramane Sow, 2013 : 14). L'on doit reconnaître que le capital humain constitue un bien immatériel qui peut faire progresser ou bien encore soutenir la productivité, l'innovation et l'employabilité (Rezine Okacha, 2014-2015 : 27). C'est assurément un moteur de la productivité pour un pays.

Dans certains cas, les soldats ont occupé l'école entièrement, obligeant à l'école en question de fermer pendant toute la durée de l'occupation. Dans d'autres cas, ils ont utilisé l'école en dehors des heures de classe et la nuit, pouvant permettre à l'école de fonctionner partiellement dans la journée ou ils n'utilisaient qu'une partie de l'école, les élèves essayant de poursuivre leurs études parallèlement aux combattants. De surcroît, les écoles ont été utilisées comme des terrains d'entraînement militaire et d'enrôlement des individus réquisitionnés de force. Tout cela se déroulait dans les locaux scolaires entre novembre 2012 et juillet 2013. L'on y effectuait des défilés militaires, et des salles de classe ont également servi comme des prisons militaires hébergeant des prisonniers de guerre. Les écoles ont été utilisées comme moyens d'extorsion et de collecte illégale des taxes (Human Rights Watch, 2015 : 28 et 34-35). Ce fait témoigne de la fragilité du pouvoir public congolais en matière de l'intégrité du territoire dans cette région du pays dans lequel l'Etat apparaît mou.

Aussi, l'insécurité en Ville et Territoire de Beni a influé négativement sur le taux de réussite scolaire dans cette zone (Mosange, 2015). Dans le Territoire de Lubero, il y a eu 2 078 enfants déplacés en âge d'aller à l'école, qui ont risqué

de ne plus accéder à la scolarité lors de la rentrée scolaire 2017-2018. Par ailleurs, l'on a comptabilisé 86 enfants -24 élèves et 62 écoliers- victimes des massacres d'août 2016 et ayant perdu leurs parents. Ils ont été admis dans les écoles pour l'année 2016-2017 (Actions humanitaires d'aide pour le développement intégré – RDC, 217 : 13). D'autres statistiques assurent que 5 948 élèves des écoles primaires et secondaires des localités situées entre Oicha et Eringeti au nord de Beni ne pouvaient plus suivre les cours depuis le début du mois d'octobre suite à l'insécurité dans ladite zone (OCHA-RDC, 2014). Ces statistiques rappellent celles de 2009-2010 et portent sur 1656 enfants enrôlés dans des forces ou des groupes armés dont 47 Rwandais, 5 Ougandais et 2 Centrafricains qui se sont enfuis ou qui ont été libérés (Assemblée Générale des Nations Unies, 2011 : 22). Ces statistiques démontrent en quelque sorte une précarité au sein de l'éducation de la République Démocratique du Congo.

En outre, l'on a estimé en 2015 à 62 %, les enfants déplacés qui n'ont pas intégré le système scolaire. Les raisons sont par exemple l'avancement du programme, le manque de frais scolaires dû au faible revenu des ménages en déplacement et la faible capacité d'accueil dans les écoles ayant reçu plusieurs vagues d'élèves déplacés. De nombreux enfants n'ont absolument pas de documents scolaires devant leur permettre de bien poursuivre la scolarité dans la zone de refuge. Certains enfants ayant assisté aux tueries de leurs parents ou de leurs proches sont stressés et n'ont plus le courage d'aller à l'école (RRMP, 2015 : 8-15). Cette situation ne doit qu'entraîner une rentabilité scolaire négative. A ce niveau, c'est le droit de l'éducation qui est mis en péril.

Par ailleurs, les résultats de fin d'année scolaire 2015 ont donc révélé que 57,3 % d'élèves déplacés dans cette région qui ont eu la chance d'être inscrits à l'école n'ont pas participé aux examens malgré toute la tolérance. En ce qui concerne la situation des enfants déplacés scolarisés, il sied de noter que ces derniers ont subi une fréquentation irrégulière. Leur application s'est avérée médiocre étant donné qu'ils avaient perdu plusieurs jours de cours. En classe, ils se distinguaient par leur physionomie particulière et un repli sur eux-mêmes. Ils n'avaient ni uniformes ni objets classiques. Personne d'entre eux ne s'était acquitté des frais scolaires destinés aux divers bureaux (Human Rights Watch, 2015 ; 28 et 34-35). D'où l'établissement de l'éducation en situation d'urgence (Wamba Tabu Masinda, 2001 : 5) qui est une situation, on crée par les conflits ou mieux les désastres qui déstabilisent le système d'éducation et qui exigent un processus intégré pendant et aussi après la crise.

En somme, cette situation de l'éducation en crise dans la zone de l'est de la République Démocratique du Congo est presque connue partout dans beaucoup de pays à foyers de guerre. Dans presque tous ces foyers de guerre, les écoles sont devenues des champs de batailles. Les groupes armés se sont emparés de jardins d'enfants, de garderies, d'écoles et d'universités. Les écoles ont servi grandement de caserne, des bases logistiques, de quartiers généraux, de bases militaires, de caches d'armes et de munitions, de centres de détention et d'interrogatoire ainsi que de recrutement militaire (Human Rights Watch, 2016 : 63). De ce fait, l'on remarque une nette corrélation entre les conflits armés et la destruction du système éducatif à travers les pays foyers de guerre.

Conclusion

Au terme de cette analyse descriptive qui porte sur l'économie de la guerre et l'éducation en crise à l'est de la République Démocratique du Congo, une seule question a conduit cette étude. Elle consiste à évaluer l'impact de l'économie de la guerre sur l'éducation en crise à l'Est de la RDC. Comme hypothèse, il a été question de prétendre que plus il y a des conflits armés, plus il y a extinction du système éducatif : les conflits armés constituent un obstacle à l'éducation pour tous à l'Est de la République Démocratique du Congo.

Pour bien argumenter, nous avons décrit l'état actuel des connaissances portant sur l'économie de guerre à l'Est de la République Démocratique du Congo. Il a été question de démontrer les enjeux visés pendant les conflits, à l'occurrence des minerais, des ressources naturelles fauniques et floristiques. En plus, il s'est agi de décrire le rapport entre les conflits armés et l'éducation en crise à l'est de la République Démocratique du Congo, en soulignant la problématique de l'éducation en crise dans cette région congolaise à la suite des enlèvements d'enfants à l'école par les Mai-Mai et ponctué des violences.

Somme toute, les cas typiques élucidés ci-haut, nous affirmons que l'économie de la guerre conduit à l'extinction du système éducatif et constitue un réel obstacle à l'éducation pour tous dans cette région de l'est de la RD Congo. Nous recommandons que les groupes armés respectent le droit international humanitaire. Ceci reste rationnel à la seule cause que les écoles sont des infrastructures d'ordre civil. Elles ne devraient donc pas être utilisées pour des fins militaires. Ceci vise la promotion des rapports intergénérationnels au niveau de la dimension sociale éducationnelle dans cette partie orientale congolaise. Sans doute, suggérons-nous que l'Etat congolais devrait restaurer sa souveraineté dans ses frontières.

Bibliographie

ABDRAMANE SOW, *La contribution de l'éducation à la croissance économique du Sénégal*. Economie et Finances, Thèse, inédite, Université de Bourgogne, Université Gaston Berger, 2013.

ACTION FOR THE RIGHTS OF CHILDREN (ARC), *Enfants soldats*, septembre 2002.

ACTIONS HUMANITAIRES ET D'AIDE POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE-RD-CONGO, *Rapport sur l'état des lieux de la situation humanitaire actuelle des populations du Grand Nord de la Province du Nord-Kivu*, du 15 au 25 août 2017.

AMNESTY INTERNATIONAL, *République Démocratique du Congo. Enfants en guerre : susciter un espoir d'avenir*, octobre 2006.

ASSEMBLEE GENERAL DES NATIONS UNIES, *Rapport du Secrétaire Général sur le sort des enfants en temps de conflit armé*, A/65/820/-S/2011/250

BEAUD, Jacques, *Encyclopédie des terroristes et violence politique*, éd. Lavauzelle, sa

CHELPI-DEM HAMER et al., *Education et conflits. Les enjeux de l'offre éducative en situation de crise*, dans *Autrepart*. Paris, Editions Presses des Sciences po, Vol. 54, n°2, 2010, p. 3-22.

COMMISSION JUSTICE ET PAIX BELGE FRANCOPHONE, *Trafic d'armes et insécurité à l'est de la République Démocratique du Congo. Le rôle des ressources naturelles*, Bruxelles, 2011.

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA REGION DES GRANDS LACS, *Déclaration du sommet spécial de la CIRGL sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles dans la région des Grands Lacs*. Lusaka, Zambie, 15 décembre 2010.

CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES, *Rapport du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République Démocratique du Congo*, 2001.

CONSEIL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES EN AFRIQUE, *Enfants en situation de conflit armé et violence urbaine. Bibliographie annotée et signalétique*. Dakar, Editions CODESRIA, 2002.

DALLENNE, Pierre, et BUCHY, Frédéric, *La mondialisation. Nouvelles dynamiques géopolitiques et géoéconomiques*. Paris, Editions Ellipses, 2013.

De BRIER, Guillaume, et SOUTHWARD, Fliona, *La chaîne d'approvisionnement des minerais et ses liens avec le conflit dans l'est de la*

RDC : *Bilan de cinq dernières années*, dans *Conjonctures congolaises*, 2015, p. 87-112.

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF), *Examen stratégique de l'étude Machel. Les enfants et les conflits dans le monde en mutation*. New York, Editions de l'UNICEF, avril 2009.

GEERT DELRUE, *Le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme*, Anvers (Belgique), éd. Maklu, 2014

GIBLIN, Béatrice (dir.), *Les conflits dans le monde. Approches géopolitiques*. (Collection U). Paris, Editions Armand Colin, 2011.

GLOBAL EDUCATION CLUSTER et al., *RDC/Nord-Kivu. Normes Minimales de l'éducation en situation d'urgence contextualisées à partir des normes minimales de l'INEE pour l'éducation : Préparation, interventions et relèvement*. Editions du Save the children international sa.

GOYETTE, Andréanne, *Conflit armé et ressources naturelles en Droit international : Le cas de la RDC*. Mémoire de Maîtrise en Droit international, Université du Québec à Montréal, avril 2012.

GROUPE D'ETUDE SUR LE CONGO, *Cartographie des groupes armés dans l'est du Congo*, décembre 2015.

GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SECURITE ET BONN INTERNATIONAL CENTER FOR CONVERSION (BICC), *Etude sur la prolifération des armes légères en République Démocratique du Congo*, juin 2010.

HUGON, Philippe, *Matières premières et conflits : Le rôle des matières dans les conflits armés*, dans VETTOVAGHA, Jean-Pierre (dir. de), *Déterminants de conflits et nouvelles formes de prévention*. Bruxelles, Editions Bruyillant, 2013, p. 213-225.

HUMAN RIGHTS WATCH, *Notre école devient un champ de batailles. L'utilisation des écoles comme lieux de recrutement et à des fins militaires dans l'est de la République Démocratique du Congo*. Editions Human Rights Watch, octobre 2015.

HUMAN RIGHTS WATCH, *Le déficit d'éducation. Manquements au devoir de protéger et garantir le droit à l'éducation dans le programme de développement mondiaux 2016*. Editions Human Rights Watch, 2016.

HUYGHEBAERT, Patricia, *Les enfants dans les conflits armés : une analyse à l'aune des notions de vulnérabilité, de pauvreté et de « capacité »*, dans *Monde en développement*, Volume 146 (2009) n°2, p. 59-72.

JOLLY, Richard, *La contribution de l'éducation à la croissance économique*, dans *Commission internationale sur le développement de l'éducation*. Série B : *Opinion*, n°19, Unesco, 1971

- JOSSE, Evelyne, *Violences sexuelles dans les conflits armés, confluences avec la torture*, dans *Un Monde tortionnaire. Analyse du phénomène tortionnaire*, 2013.
- LACOSTE, Yves, *Géopolitique, la longue histoire d'aujourd'hui*, Paris, éd. Larousse, 2012.
- LUGAN, Bernard, *Les guerres d'Afrique. Des origines à nos jours*. (Collection Lignes de feu). Paris, Editions du Rocher, 2013.
- MAMBA TABU MASINDA, *L'impact de la guerre sur l'éducation des enfants au Congo (RDC) : Le cas des enfants de la Ville de Butembo*, Butembo, 2001.
- MOSANGE, Augustin, *L'impact de l'insécurité sur l'éducation à Beni*, Kivu One, juin 2015.
- NAZET, Michel, *Comprendre l'actualité. Géopolitique et relations internationales*. Paris, éd. Ellipses, 2014.
- NELLEMANN, Christian, *La crise de la criminalité environnementale. Le commerce et l'exploitation illégale de la faune et des ressources forestières menacent le développement durable*. Editions du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et Interpol, 2014.
- OCHA-RDC, *Bulletin d'information humanitaire, Province du Nord-Kivu*, n°38/14, 19 novembre 2014.
- OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME, *Criminalité organisée et instabilité en Afrique centrale. Une évaluation des menaces*, octobre 2011.
- POURTIER, Roland et al. (dir.), *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*. (Collection Nouveaux continents). Paris, 2014.
- RABII HAJI, *Education, croissance et développement humain : Le cas du Maroc*, Mémoire de Maîtrise en Science politique, Inédit, Université du Québec à Montréal, mai 2011.
- REPONSE RAPIDE AUX MOUVEMENTS DE POPULATION (RRMP), *Rapport d'évaluation multisectorielle. Localité de Bulongo (Territoire de Beni)*, du 02 au 04 juillet 2015, p. 8-15.
- REZINE OKACHA, *Capital humain, éducation et croissance économique. Une approche économétrique*, Faculté des Sciences économiques et de gestion, thèse de Doctorat, inédite, Université Abou Bekr Belkaid, Algérie, 2014-2015.
- SINDJOUN, Luc, *Sociologie des relations internationales*, Paris, Karthala, 2002
- SHUKU ONEMBA, Nicolas, *Conflits armés en République Démocratique du Congo et le NEPAD*, Association nationale pour l'évaluation environnementale (ANEE), Canada, 24-30 avril 2004

TROTTIER, Bernard, *Ressources naturelles et conflits au sein de l'espace francophone. Projet de rapport*, dans *Session de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie*. (Document n°19). Bruxelles, 8-12 juillet 2012.

UNESCO, *Planifier l'éducation en étant sensible aux conflits et aux risques. Quelles leçons tirer de trois cas ?*, dans *Note d'orientation de l'IPE*, Unesco, 2017.

UNESCO, *La crise cachée : Les conflits armés et l'éducation*, Editions de l'Unesco, 2011.

UNICEF, *Les enfants soldats*, dans *Fiche thématique*. Unicef France, 2012.

WATCHLIST ON CHILDREN AND ARMED CONFLICTS, *Impacts des conflits armés sur les enfants en République Démocratique du Congo (RDC)*. New York, juin 2003.